

Avis de la Commission des affaires étudiantes

Avis prospectif sur les enjeux de la condition étudiante dans un horizon de sept à dix ans

29 novembre 2021

Commission des
affaires étudiantes



UNIVERSITÉ
LAVAL

Résumé schématique

Ce texte présente les résultats d'une étude prospective à propos de la population étudiante dans un horizon de sept à dix ans. Notre avis est basé sur les témoignages de membres de la communauté étudiante et de spécialistes venant de plusieurs disciplines, sur la consultation de divers rapports, articles et monographies et sur l'observation de tendances qui se dessinent dans la société et dans les universités.

Il apparaît aux membres de la Commission qu'une étudiante ou un étudiant inscrit ou considérant s'inscrire à l'Université Laval en 2028 ...

- Vivra dans un monde précaire et marqué par les inégalités. Elle ou il sera...
 - Préoccupé par la situation environnementale et sanitaire ;
 - Susceptible de souffrir d'écoanxiété ;
 - Sensibilisé ou affecté par les migrations climatiques, qui s'ajouteront aux migrations politiques et économiques ;
 - Affecté physiquement et psychologiquement par les effets à moyen et long terme de la pandémie de COVID-19 et inquiet par de possibles épidémies et pandémies à venir ;
 - En compagnie de personnes très inégalement préparées aux études universitaires, qui s'attendent à ce que l'université offre des ressources pour pallier les iniquités du sort et améliorer leur situation socioéconomique.
- Évoluera dans un environnement numérisé très sollicitant.
 - Aura accès à une diversité de formations en ligne autant qu'en présence, gratuites ou dispendieuses ;
 - Côtiera des gens très autonomes vis-à-vis des technologies du numérique et d'autres qui seront défavorisés par l'obligation d'y recourir ;
 - Devra disposer d'un esprit critique aiguisé pour faire le tri dans la quantité d'informations disponibles, ou sinon pouvoir bénéficier d'une formation ad hoc ;
 - Sera amené à vouloir participer à sa formation et à la gouvernance de son programme, voire de son institution ;
 - Sera très mobile et sensible à l'aspect écologique et avant-gardiste des lieux d'apprentissage ;
 - Pourrait être à la recherche d'environnements moins technicisés.

- Sera intéressé par une institution qui se présente comme un « laboratoire vivant » – ouvert, engagé, prenant appui sur la recherche et concrétisant des idées innovantes.
 - Fera partie d'une population extrêmement diversifiée, sur tous les plans et pour de multiples raisons ;
 - Voudra être accueilli dans sa différence et recevoir des services adaptés à sa situation individuelle ;
 - Cherchera en même temps un milieu d'appartenance et de reconnaissance mettant de l'avant des valeurs compatibles avec les siennes ;
 - Sera intéressé par les offres de formation flexibles et aux contenus fluides, comportant des interactions avec de vraies personnes (concrètement ou virtuellement) ;
 - Portera une grande attention à la qualité de l'expérience d'apprentissage proposée ;
 - Voudra une formation qui prépare à agir dans le monde matériel et numérique, tant localement qu'à l'échelle mondiale ;
 - Viendra à l'université pour être accompagné et guidé par des personnes expertes et non pas simplement pour écouter des « livreurs de contenu ».
- Sera à la recherche de sens et d'engagement dans sa communauté.
 - Ne sera pas à l'université juste pour passer le temps ;
 - Sera à l'université pour comprendre sa propre expérience du monde; le monde pour lui-même; le monde pour le transformer ;
 - Voudra découvrir à l'université des lieux de rencontre, de partage, de dialogue et d'inclusion qui l'aideront à se définir, à trouver sa place dans la société et à s'épanouir.

La prise en compte de ces enjeux qui se dessinent pourrait aider l'institution à s'y préparer de manière à demeurer attractive.

Table des matières

Résumé schématique.....	ii
Introduction	5
i. Quelques remarques méthodologiques	5
ii. La séquence de l'exposé	5
Chapitre 1 : La population étudiante et la société	7
1.1 La situation environnementale	7
Les migrations	9
1.2 La situation sanitaire.....	9
Quelques conséquences psychosociales.....	10
Les conséquences sur la santé mentale et physique.....	10
1.3 Les inégalités en éducation.....	12
1.4 Les effets du contexte social sur la population étudiante du futur.....	13
Chapitre 2 : La population étudiante et l'université.....	14
2.1 La familiarité avec les technologies	14
La démocratisation inégale des technologies	14
2.2 La mobilité physique et virtuelle.....	16
L'importance des lieux physiques agréables et significatifs	16
Chapitre 3 : La personne étudiante	17
3.1 La diversité des identités individuelles	17
La recherche d'appartenance et d'un accueil adéquat	17
Le partage des valeurs et le souci de cohérence.....	18
3.2 Les attentes en ce qui a trait à la formation universitaire.....	19
Le type de formation	19
L'accompagnement à la formation	20
L'encadrement institutionnel.....	20
Chapitre 4 : Une quête de sens et d'identité.....	22
4.1 Un questionnement inhérent à l'expérience humaine.....	22
4.2 Un facteur d'intégration	23
Conclusion.....	24
Annexe 1	25
Annexe 2	27
Annexe 3	30

Introduction

Le plan stratégique de l'Université Laval invite « la Commission des affaires étudiantes [à] réaliser une analyse et des études prospectives sur les enjeux respectifs aux secteurs qui [la] concernent¹ ». C'est dans ce contexte qu'a été préparé le présent avis.

Le sujet est vaste et la Commission des affaires étudiantes (CAÉ) avait toute liberté dans le choix des thèmes considérés et de l'angle sous lequel ils pouvaient être abordés. Il allait aussi de soi, dès le départ, que la Commission ne pourrait toucher tous les aspects de la question ni mener sur chaque sujet une recherche approfondie et critique.

i. Quelques remarques méthodologiques

L'avis présenté ici est basé sur les témoignages de plusieurs universitaires, venant de multiples secteurs, incluant la communauté étudiante² ; sur divers rapports, articles et monographies identifiés par nos collaboratrices et collaborateurs ou par des documentaristes de la bibliothèque³ ; et sur les tendances qui se développent et s'observent depuis plusieurs années maintenant. Partant de là et faisant divers croisements, nous nous sommes fait une idée de ce que sera une étudiante ou un étudiant inscrit ou considérant s'inscrire à l'Université Laval dans un horizon de sept à dix ans.

Évidemment, cet avis est de nature conjecturale et ne permet de développer aucune certitude. Nous n'avons mené sur le sujet aucune enquête, sondage ou étude suivant les standards scientifiques de la recherche. De même, les personnes consultées n'ont pas fait d'études ou de recherches spécifiques sur le sujet : elles se sont exprimées sur la base de leur expertise et au meilleur de leurs connaissances de la recherche sur des sujets connexes.

À noter enfin que le portrait proposé pourrait et devrait évoluer à travers un dialogue constant avec la communauté étudiante, qui dit unanimement souhaiter avoir l'espace pour exprimer de manière continue ses besoins et qui aimerait jouer un rôle actif dans la définition de ce qu'elle est.

ii. La séquence de l'exposé

L'avis est divisé en quatre chapitres.

Le premier expose le contexte social et culturel dans lequel aura évolué et évoluera la communauté étudiante dans un futur rapproché. Cela fournira quelques éléments explicatifs de sa situation et de ses attentes.

¹ Rectorat, « Politique sur la planification stratégique institutionnelle » (Université Laval, 15 avril 2020), 7, https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_sur_la_planification_strat%C3%A9gique_institutionnelle.pdf Section 7.1.1.

² La liste des personnes consultées se trouve dans la deuxième annexe jumelée à ce document.

³ La bibliographie complète se retrouve dans la troisième annexe de cet avis.

Le deuxième chapitre se concentre plus directement sur le microcosme qu'est l'université et fait ressortir quelques caractéristiques de la population étudiante qui pourraient avoir une incidence particulière sur les institutions universitaires, notamment sur les critères présidant au choix de s'inscrire dans une certaine université.

Le troisième chapitre s'attarde davantage sur le point de vue individuel de l'étudiante et de l'étudiant quant à son identité et à ses besoins éducatifs. Cela met en lumière divers facteurs de motivation à poursuivre des études supérieures à l'université et les attentes de la population étudiante à l'égard de l'offre institutionnelle.

Le quatrième et dernier chapitre attire l'attention sur deux idées sous-entendues dans l'ensemble de la réflexion, qui sont susceptibles de l'éclairer plus profondément.

Chapitre 1 : La population étudiante et la société

Une étudiante ou un étudiant susceptible de s'inscrire à l'Université Laval dans sept à dix ans se situera dans une société, à la fois proche et distante de la nôtre, qui aura évidemment une incidence sur son profil et sur ses attentes à l'égard de l'université. Notre objectif est de présenter la manière dont certains grands enjeux de la société de demain pourraient affecter la population étudiante universitaire.

1.1 La situation environnementale

Le réchauffement climatique, la déforestation rapide du Sud, la dégradation des océans et l'appauvrissement de la biodiversité constituent le cadre dans lequel évoluera vraisemblablement la population étudiante dans les prochaines années⁴. Or, suivant les plus récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), des conséquences irréversibles pour l'humanité sont à prévoir : des « points de bascule » entraînant subitement des changements dramatiques et irrémédiables du système climatique pourraient survenir dans un avenir proche⁵.

Dès lors et comme le souligne la professeure Sabrina Doyon⁶ (département d'anthropologie⁷), une bonne partie de la population étudiante pourrait souffrir d'*écoanxiété*, un trouble anxieux de personnes profondément affectées par une peur chronique du désastre environnemental et par le sentiment d'impuissance et de frustration dû à leur incapacité à arrêter les changements climatiques⁸. Valérie de Courville Nicol (département de sociologie et d'anthropologie, Université Concordia) souligne en effet l'influence des discours autour de la situation environnementale dans le développement des divers troubles anxieux : « L'anxiété, ce n'est pas juste un phénomène individuel et psychologique. Elle est façonnée et nourrie par un contexte sociologique⁹ ». Les théories de l'effondrement, déjà bien présentes dans le discours social, affirment l'impossibilité pour notre civilisation actuelle, industrielle et fortement marquée par un mode de consommation non durable, de perdurer dans le temps et évoquent la possibilité de son extinction¹⁰.

⁴ Louis-Étienne Pigeon, « L'état de l'environnement : enjeux et situations futures » (Réunion complémentaire, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 25 mars 2021), 2.

⁵ Alexandre Shields, « Le naufrage climatique est en vue, prévient le GIEC », *Le Devoir*, 10 août 2021, <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/623712/le-rechauffement-s-accelere-alerte-rouge-pour-l-humanite-selon-le-rapport-du-giec>; Valérie Masson-Delmotte et al., éd., *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (Cambridge University Press, 2021).

⁶ Sabrina Doyon, « Vivre dans l'Anthropocène : regard anthropologique sur l'expérience de la crise » (Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 18 mars 2021), 8-9.

⁷ Par défaut, les départements ou facultés de rattachement identifiés sont à l'Université Laval.

⁸ Telle que définie par l'American Psychological Association (APA) en 2017. Noémie Larouche, *Écoanxiété: l'envers d'un déni*. Montréal: MultiMondes, 2021, 33-34.

⁹ Propos rapportés par Larouche, *Écoanxiété*, 65.

¹⁰ Voir à ce sujet Michel Magny, *L'Anthropocène*, « Que sais-je ? », Paris : Presses Universitaires de France, 2021, 7-15. Le terme *anthropocène*, repris de Paul Crutzen, signifie « l'ère de l'homme ». Il

Ces prédictions pourraient évidemment se révéler non fondées : quelque invention ou découverte pourrait changer la donne; une multitude d'initiatives locales écoresponsables, comme il s'en dessine un peu partout dans le monde, pourraient avoir beaucoup d'effet; un nouveau consensus politique international, accompagné d'actions collectives concrètes et fortes, pourraient aussi intervenir et renverser la vapeur. La situation environnementale est toutefois belle et bien problématique et tout porte à croire qu'elle ne va pas s'améliorer considérablement *dans un bref avenir*. Il est probable, par suite, qu'elle préoccupe de façon importante la prochaine génération d'étudiantes et d'étudiants, déjà soumise à plusieurs facteurs anxigènes (culture de la performance, arrivée du numérique et évolution imprévisible du marché du travail, entre autres).

Le fait est que, selon une vaste étude à paraître dans la revue *The Lancet Planetary Health*, 45 % des jeunes, sondés dans dix pays sur tous les continents, affirment que l'écoanxiété affecte déjà leur vie quotidienne¹¹. Une autre étude publiée dans la revue *American Psychologist* en 2009¹² notait que la perception exacerbée des enjeux environnementaux provoque des réactions clivées : alors que plusieurs expérimentent de la peur et de l'anxiété, d'autres se réfugient dans le déni devant une perspective si effrayante. Quoi qu'il en soit, un sondage réalisé en février 2020 auprès d'étudiantes et d'étudiants universitaires à travers le monde révèle que 92% des personnes interrogées pensent que le développement durable devrait être un aspect activement intégré et promu dans les institutions d'enseignement supérieur ; 73% estiment aussi que c'est un concept qui devrait être abordé dans tous les cours du cursus¹³. Les résultats préliminaires d'une recherche doctorale en sociologie portant sur les perceptions et les appréhensions des jeunes face aux changements climatiques vont dans le même sens¹⁴. Une large partie de l'échantillon considère en particulier que l'éducation est le facteur le plus susceptible d'assurer un avenir à l'humanité.

Cela dit, la professeure Doyon fait remarquer que plusieurs ne croient plus au concept de développement durable, qui est considéré comme l'emblème de discours d'éco-blanchiment

désigne l'époque géologique de l'impact à grande échelle de l'activité humaine sur la biosphère, qui aurait commencé au moment de la révolution industrielle à la fin du XVIIIe siècle. L'anthropocène est marqué par des écosystèmes et des organisations sociales, politiques et économiques fragilisés, dont certains s'effondrent ou menacent de s'effondrer.

¹¹ Audrey Garric, « Les trois quarts des 16-25 ans dans dix pays, du Nord comme du Sud, jugent le futur « effrayant » », *Le Monde*, 14 septembre 2021, https://www.lemonde.fr/climat/article/2021/09/14/climat-les-trois-quarts-des-jeunes-jugent-le-futur-effrayant_6094571_1652612.html.

¹² Daniel Stokols et al., « Psychology in an age of ecological crisis: From personal angst to collective action », *American Psychologist* 64, n°3 (2009): 181-93, <https://doi.org/10.1037/a0014717> dans Larouche, *Écoanxiété*, 52.

¹³ « Students, sustainability and education. Results from a survey of students in higher education around the world. » (Students Organizing for Sustainability International, février 2021), 16, https://sos.earth/wp-content/uploads/2021/02/SOS-International-Sustainability-in-Education-International-Survey-Report_FINAL.pdf.

¹⁴ Recherches doctorales du professeur émérite et ancien recteur de l'Université Laval, Michel Pigeon. (Communications personnelles, mai et novembre 2021.)

entretenant le statu quo, alors que, selon ces mêmes personnes, le système économique devrait être remis en question radicalement. Bref, le sujet est sérieux et mérite d'être considéré avec beaucoup d'attention et de finesse.

Les migrations

Plusieurs considèrent que la détérioration des conditions dans certaines régions entrainera des mouvements migratoires importants. Signe d'une époque déjà commencée, en 2021, c'est 82,4 millions de personnes dans le monde qui ont été forcées de fuir leur foyer¹⁵. Un rapport de la Banque mondiale, publié le 13 septembre dernier, évoque la possibilité de 216 millions de réfugiés climatiques dans moins de 20 ans¹⁶.

Même si le Québec et la ville de Québec en particulier sont géographiquement éloignés de ces flux migratoires, le nombre de réfugiés arrivant sur son territoire va sans doute augmenter, d'autant que le réchauffement climatique touche également le Nord du Québec, causant divers bouleversements pour ses populations, qui sont relativement proches de notre campus.

Ce phénomène pourrait s'ajouter aux migrations politiques et surtout économiques qui nous touchent déjà et qui pourraient croître encore. Ainsi, une partie de la population étudiante inscrite ou susceptible de s'inscrire à l'Université Laval pourrait avoir été fragilisée par un parcours éprouvant et, directement ou indirectement, c'est l'ensemble de la population étudiante qui en sera affectée. Cela devra être pris en considération et de nouveaux services devront vraisemblablement être mis en place.

1.2 La situation sanitaire

L'état du monde laisse par ailleurs présager une multiplication des épidémies et des pandémies, comme on le prévoyait bien avant l'apparition de la COVID-19. L'émergence d'agents pathogènes capables de déclencher d'autres crises sanitaires est en effet favorisée par la promiscuité que l'on observe dans plusieurs mégapoles et dans de nombreux bidonvilles où l'eau est souvent contaminée par des déjections humaines et animales; l'importante mobilité internationale, qui n'est pas contrebalancée par des systèmes efficaces de surveillance des maladies, pourraient les disséminer¹⁷.

¹⁵ L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, « Aperçu statistique - réfugiés et migrants », UNHCR, 2021, <https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html>

¹⁶ Banque Mondiale, « D'ici à 2050, le changement climatique risque de contraindre 216 millions de personnes à migrer à l'intérieur de leur pays », Communiqué de presse, 13 septembre 2021, <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/09/13/climate-change-could-force-216-million-people-to-migrate-within-their-own-countries-by-2050> ; Viviane Clement et al., « Groundswell Part 2 : Acting on Internal Climate Migration » (Washington, DC: World Bank, 2021), <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36248> .

¹⁷ Sonia Shah, *Pandémie: traquer les épidémies, du choléra aux coronavirus*, trad. par Michel Durand. Montréal: Écosociété, 2020. Voir entre autres p. 22, 272 et chapitres 2 à 4.

La pandémie du COVID-19 contribuera peut-être indirectement à changer la donne, mais c'est une crainte avec laquelle on devra sans doute composer quelque temps encore. Elle pourrait affecter la population en général et toucher le milieu étudiant.

Quoi qu'il en soit, on prévoit que les effets de la crise actuelle se feront sentir pendant plusieurs années. Elle pourrait affecter le développement psychosocial, la santé mentale et physique tout autant que le développement scolaire des enfants et des adolescentes et adolescents qui seront demain à l'université.

Quelques conséquences psychosociales

Une étude réalisée auprès de familles plutôt favorisées (biparentales, scolarisées et aisées sur le plan économique) révèle que les parents ont servi de « paravents » devant leurs enfants : ces derniers ont été protégés, mais leurs parents ont souffert des effets de la pandémie, certains disant avoir atteint leurs limites. Bien qu'il soit difficile de l'évaluer, le stress qu'ils ont vécu pourrait avoir des effets négatifs sur le développement de leurs enfants¹⁸.

Cela dit, les résultats de cette étude laissent surtout anticiper des effets désastreux sur les familles déjà vulnérables avant la pandémie. Par le confinement, elles ont été coupées des réseaux de soutien dont elles dépendent, d'autant que les ressources psychosociales étaient moins accessibles¹⁹. D'ailleurs, une augmentation des abus sur les enfants a déjà été constatée, comme en témoigne le taux de signalements à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), qui a bondi²⁰. Cela aura un impact direct sur leur développement, autant sur les plans socioaffectif et cognitif que physique.²¹ Ces jeunes feront demain partie de la population susceptible de s'inscrire à l'Université Laval.

Les conséquences sur la santé mentale et physique

La pandémie aura un terme, mais ses effets sur la santé mentale et physique pourraient se faire ressentir pendant de nombreuses années, comme le faisait remarquer la professeure Ève Pouliot (département de travail social, Université du Québec à Chicoutimi²²). Selon les spécialistes

¹⁸ Marie-Christine Saint-Jacques, « Confinement : enfants et parents », Entretien privé avec le président de la Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval, 18 mars 2021.

¹⁹ Christine Gervais, Isabelle Côté, et Dominique Lalande, « Étude Réactions (Récits d'Enfants et d'Adolescents sur la COVID) : étude sur l'expérience des enfants et adolescents d'âge scolaire de la pandémie de la COVID19 ainsi que ses effets sur eux-mêmes et leurs parents », Familles en mouvances (Québec: Institut national de la recherche scientifique, 2021 2020), <http://www.partenariat-familles.inrs.ca/?p=25484>.

²⁰ Louis Gagné, « Québec : hausse des signalements à la DPJ attribuable à la pandémie », *ICI Radio-Canada*, 22 septembre 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1826211/bilan-annuel-2020-2021-hausse-signalements-dpj-directeurs-protection-jeunesse-capitale-nationale-chaudiere-appalaches>.

²¹ Isabelle Denis, « Jeunes et pandémie » (Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 25 février 2021), 6.

²² Également membre, entre autres choses, de la *Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience* à l'UQAC et du projet *Ma vie et la pandémie* (MAVIPAN).

consultés, ils varient de l'anxiété et de la dépression aux abus de drogues et d'alcool, à la violence conjugale et au stress post-traumatique.

Sur le plan de la santé mentale, les troubles anxieux ont été documentés. Exacerbés par la pandémie, les symptômes dépressifs et anxieux des jeunes sont plus importants alors qu'ils croissent en âge. Une plus forte proportion a en effet été constatée aux études supérieures : jusqu'à 60% en manifestent au cégep et à l'université, alors que 81% des universitaires vivent de la détresse psychologique²³.

La professeure Isabelle Denis (École de psychologie) formule l'hypothèse d'un lien entre l'utilisation accrue des médias sociaux pendant la pandémie et l'accroissement du taux de consultation pour des problèmes alimentaires chez les jeunes. La professeure Isabelle Nault (Faculté de médecine) constate pour sa part une diminution de l'activité physique et une hausse de la consommation de nourriture. Or, les habitudes s'enracinent chez les jeunes ; elle pense que ces comportements auront tendance à être maintenus après le confinement.²⁴ De la même manière, l'utilisation accrue des technologies et l'absence du contexte normal de développement pourrait influencer négativement le développement du cerveau en inhibant certains processus de circuitage neuronal²⁵. Leurs effets se manifesteront avec le temps.

Sur un tout autre plan, on fait remarquer qu'une partie de la future population étudiante se sera éventuellement alimenté d'informations fallacieuses (*fake news*) sur internet et sur les réseaux sociaux. Cela pourra avoir développé chez certaines et certains une méfiance et une crainte à l'égard des discours officiels et des connaissances reconnues (fondées scientifiquement). L'institution universitaire sera tout autant concernée.

²³ Le premier chiffre ressort d'une étude menée par la professeure Mélissa Gagné, de l'Université de Sherbrooke, dont les résultats rendus publics le 28 janvier 2021 ont fait l'objet d'un article dans le quotidien *Le Devoir* (Guillaume Lepage, « La pandémie fait bondir l'anxiété et les signes dépressifs chez les jeunes », *Le Devoir*, 29 janvier 2021, <https://www.ledevoir.com/societe/594268/coronavirus-la-pandemie-fait-bondir-l-anxiete-et-les-signes-depressifs-chez-les-jeunes>). Voir aussi les faits saillants et pistes d'action dégagés par l'équipe de recherche : https://www.usherbrooke.ca/gnec/pj/faits_saillants_pistes_action_udes.pdf.

Le second est tiré d'une étude menée par l'Union étudiante du Québec (UEQ) à l'automne 2020. Les résultats sont disponibles sur le site de l'UEQ : <https://unionetudiante.ca/sante-psychologique-enquete-eclair-automne-2020/>.

²⁴ Nadia Naffi, « Quelques idées sur la population étudiante dans les 7 à 10 prochaines années », Entretien privé avec le président de la Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval, 18 mars 2021.

²⁵ C'est du moins l'avis exprimé par Boris Cyrulnik dans son article « Je suis inquiet pour les adolescents », entretien réalisé par Nathalie Collard, *La Presse*, 26 février 2021, <https://www.lapresse.ca/societe/sante/2021-02-26/entrevue-avec-boris-cyrulnik/je-suis-inquiet-pour-les-adolescents.php>.

1.3 Les inégalités en éducation

Plusieurs inégalités sont déjà présentes dans notre système d'éducation²⁶. Elles se traduisent par des différences sur les plans psychologique, curriculaire, sur celui des acquis informels et de la littératie, entre autres²⁷. Cela a plusieurs impacts.

Par exemple, les chances d'accéder à l'éducation supérieure ne sont pas les mêmes selon les milieux d'origine. Les connaissances et les compétences acquises varient également. Il en va de même des capacités d'autorégulation, qui comprennent entre autres l'aptitude à maîtriser ses émotions (frustration, déception, découragement, etc.) au profit d'une expérience d'apprentissage significative²⁸.

Les inégalités présentes dans notre système d'éducation entraînent aussi des inégalités quant aux degrés de motivation à l'égard des études et quant à l'engagement dans une tâche ou dans une communauté. Elles engendrent enfin des différences quant à la capacité à formuler une intention et à se mettre en action pour transformer le cadre dans lequel l'étudiante ou l'étudiant se trouve (on nomme cela techniquement des *différences d'agentivité*).

Le déséquilibre en termes de capital économique, social et culturel entre les formations offertes par les écoles privées et les écoles publiques contribueront aussi à accentuer ces inégalités²⁹.

Enfin, l'utilisation accrue du numérique en éducation dans le cadre de classes ou d'école virtuelles pourrait accentuer les inégalités déjà présentes, puisqu'elle se fait souvent à la défaveur des

²⁶ Thérèse Laferrière, « Trois scénarios quant à la pédagogie universitaire dans un horizon de 7 à 10 ans » (Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 28 janvier 2021), 8; Dominique Morin, « La condition étudiante actuelle et la justice » (Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 25 février 2021) ; Normand Baillargeon, « Justice et éducation », *Le Devoir*, consulté le 5 juillet 2021, <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/564154/justice-et-education>. Un remerciement particulier à Alice Vanlint pour ses lumières au sujet de la distinction entre les inégalités d'engagement et d'agentivité.

²⁷ Pour une synthèse des conceptions de la justice les plus connues et appliquées en éducation, de même que le portrait de référence des problèmes d'équité du système d'éducation québécois, voir Conseil supérieur de l'éducation, *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*. (Québec, 2016).

²⁸ Le dictionnaire de l'*American Psychological Association* (APA) définit l'autorégulation (*self-regulation*) comme « *the control of one's behavior through the use of self-monitoring (keeping a record of behavior), self-evaluation (assessing the information obtained during self-monitoring), and self-reinforcement (rewarding oneself for appropriate behavior or for attaining a goal)* ». (<https://dictionary.apa.org/self-regulation>). Voir aussi Barry J. Zimmermann, « *Self-Regulated Learning and Academic Achievement : An Overview* », *Educational Psychologist* 25, n°1, 4 et 6 : [https://ciel.viu.ca/sites/default/files/self regulated learning and academic achievement an overview 0.pdf](https://ciel.viu.ca/sites/default/files/self%20regulated%20learning%20and%20academic%20achievement%20an%20overview%20.pdf).

²⁹ Pierre Canisius Kamanzi, Christian Maroy, et Marie-Odile Magnan, « L'accès aux études supérieures au Québec : l'incidence du marché scolaire », *Revue française de pédagogie*, n°208 (2020): 49-64, <https://doi.org/10.4000/rfp.9481>.

étudiantes et des étudiants plus faibles ou affectés par un handicap³⁰. Toutefois, comme le fait remarquer la professeure Thérèse Laferrière (Faculté des sciences de l'éducation), le numérique peut tout aussi bien favoriser les élèves dans des situations particulières en permettant des approches individuelles adaptées³¹.

Cela dit, sachant que le milieu scolaire peut jouer un rôle crucial de protection et de soutien lors d'une catastrophe³² comme celle que nous venons de traverser ou d'autres pouvant survenir dans les prochaines années, on peut s'attendre à une grande disparité au sein de la communauté étudiante susceptible de poursuivre des études à l'Université Laval dans sept à dix ans.

1.4 Les effets du contexte social sur la population étudiante du futur

Nous pensons donc que la situation environnementale et sanitaire, de même que les inégalités en éducation, influenceront la composition de la population étudiante dans les prochaines années, tout comme leurs besoins et leurs attentes à l'égard de l'université. D'une manière générale, on peut retenir que la population universitaire sera marquée par son éclatement. Les attentes des étudiantes et des étudiants à l'égard de l'université seront dès lors très diverses, mais elles se recouperont vraisemblablement dans l'expectative commune que l'université leur offre les ressources nécessaires pour pallier les iniquités du sort et pour améliorer leur situation socioéconomique initiale. La population étudiante s'attendra sûrement à ce que l'université lui propose les outils qui lui permettront de se retrouver en bonne posture pour relever les défis auxquels sa société sera confrontée.

³⁰ Steve Bissonnette et Christian Boyer, « Modèles de l'utilisation des technologies. Le mirage de l'enseignement à distance », éd. par Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, *Apprendre et enseigner aujourd'hui. La revue du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec* 8, n° 2 (2019): 12.

Au sujet des inégalités touchant les étudiantes et étudiants souffrant d'un handicap, on pourra consulter Hugues Villeneuve et Brigitte Dagnea, « Pandémie de COVID-19 et ses impacts pour les étudiants en situation de handicap : l'expérience vécue à l'Université Laval » dans *Aequitas, Revue de développement humain, handicap et changement social* 27, n°1 (2021) : 195-196.

Voir aussi la revue de littérature préparée par Nicolas Gagnon, directeur du Service de soutien à l'enseignement de l'Université Laval : *COVID-19 Pandemic and Possible Futures of Adult Online Learning in Higher Education : Six Trends That Can Shape The Future*, Colombie-Britannique : *Foundations of Adult Learning & Education*, 2021 <https://ulaval.on.worldcat.org/v2/oclc/1273180967> (sous la rubrique « Widening of the digital divide »).

³¹ Voir Little, Callie W., Clark, Jacourie C., Tani, Novell E. et Carol McDonald Connor, « Improving writing skills through technology-based instruction: A meta- analysis », *Review of Education* 6, n°2 (2018) : 195-196, <https://doi.org/10.1002/rev3.3114>.

³² Ève Pouliot, « Résilience et croissance post-traumatique » (Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 1 avril 2021), 11.

Chapitre 2 : La population étudiante et l'université

Une étudiante ou un étudiant susceptible de s'inscrire à l'Université Laval dispose d'un éventail de choix lorsqu'il s'agit de son université et de sa formation universitaire. Nous exposons ici quelques facteurs qui pourraient avoir une incidence particulière sur sa perception de l'université et sur le choix de son institution.

2.1 La familiarité avec les technologies

Le monde dans lequel évoluera la population étudiante sera caractérisé par l'omniprésence du matériel technomédiatique, toujours plus performant, et par son intégration à l'ensemble des sphères de l'activité humaine. En quelques clics ou par le biais d'assistants vocaux ou d'autres technologies faisant usage de l'intelligence artificielle, on aura accès à des banques de données, des cours en ligne, des formations variées, les unes vantant leur gratuité, les autres leur expertise sur des plateformes privées dont certaines promettent une certification facile mais parfois onéreuse.

Des spécialistes en éducation font remarquer que cet accès immédiat à la connaissance pourrait mener à un changement de paradigme en éducation³³. Participant de plus en plus à leur propre formation, les membres de la communauté étudiante pourraient réclamer un mode participatif en toutes choses, pouvant aller jusqu'à la gouvernance des programmes et de l'institution. Fait intéressant à noter par ailleurs, les recherches récentes en éducation montrent que le sentiment d'agentivité et la participation effective de l'étudiante et de l'étudiant à sa formation et à la gouvernance de son cours, de son programme, voire de son institution peuvent contribuer significativement à son engagement. Cela peut donc avoir des effets positifs sur l'apprentissage en plus de mieux préparer à la vie professionnelle³⁴.

Par suite, l'ouverture demandée par la population étudiante pour une plus grande participation ne devrait pas être pensée dans une optique clientéliste, suivant laquelle l'université céderait aux désirs et aux caprices. Le développement d'une pédagogie inspirée des communautés d'apprentissage rehausserait au contraire la qualité de la formation, préparant la population étudiante à bien vivre et à bien intervenir dans le monde complexe et incertain qui sera le leur.

La démocratisation inégale des technologies

Comme on le notait, les outils technopédagogiques prendront davantage de place dans les institutions universitaires et les ressources numériques se multiplieront. Ils auront vraisemblablement intégré le quotidien de la population étudiante dans sept à dix ans, mais toutes et tous ne les utiliseront pas de la même manière et avec la même compétence.

³³ Didier Paquelin, « Technologie et pédagogie : des mythes aux possibles » (Réunion complémentaire, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 8 avril 2021), 2.

³⁴ Laferrière, « Trois scénarios quant à la pédagogie universitaire dans un horizon de 7 à 10 ans », 10; Barbara Rogoff, « Barbara Rogoff : Participer pour apprendre ! », *PÉRISCOPE*, août 2017, 1-7.

De fait, à l'université, des personnes relativement familières avec internet et avec les technologies numériques, de même qu'avec l'enseignement en ligne, en côtoieront d'autres qui le seront beaucoup moins. Notons aussi que des personnes matures et déjà formées dans une autre discipline ou dans un autre pays, venant ou revenant à l'université pour se qualifier ou se requalifier après avoir perdu leur emploi³⁵ ou après avoir émigré³⁶ se retrouveront aux côtés de celles et ceux qui ont aujourd'hui 12 ans, qui sont nés avec internet et qui ont connu très tôt l'enseignement en ligne, en particulier pendant la pandémie du coronavirus. Rappelons enfin que le recours aux technologies du numérique peut se faire à la défaveur des étudiantes et des étudiants plus faibles ou de celles et ceux qui sont affectés par un handicap.

En outre, comme le fait remarquer le professeur Didier Paquelin (Faculté des sciences de l'éducation), l'outil ne change pas les pratiques : la disponibilité de nouveaux instruments technopédagogiques ne va pas amener par et en elle-même une amélioration de la formation et un rehaussement généralisé des compétences, tant du côté étudiant qu'enseignant. Les innovations technopédagogiques nécessitent de la réflexion et de l'expertise pour que leur potentiel soit actualisé et pour qu'il le soit de manière équitable, inclusive et durable³⁷.

Ainsi, les inégalités pourraient être considérables en matière d'accès à l'information ou, surtout, de capacité de traiter correctement les informations. La familiarité avec internet ne va pas en effet de pair avec une augmentation des capacités critiques³⁸. C'est pourquoi la Bibliothèque de l'Université Laval anticipe faire de la maîtrise des compétences informationnelles un aspect majeur de son offre de formation³⁹.

L'intégration massive des technologies dans la vie universitaire pourrait par ailleurs susciter une certaine aversion d'une partie de la population étudiante envers les environnements technicisés⁴⁰. Celle-ci pourrait être plutôt à la recherche d'environnements naturels, d'autant plus si son anxiété liée aux technologies et à la culture de la performance est accentuée par son écoanxiété. Il faudra en tenir compte, par exemple en développant des approches hybrides qui articulent notamment connexion et déconnexion, virtualité et matérialité.

³⁵ Entre autres à cause de l'intégration massive des systèmes physiques et numériques et de l'usage dominante de l'intelligence artificielle sur le marché du travail. Voir les sections 3.1 et 3.2.

³⁶ Population appelée à augmenter avec les mouvements migratoires mentionnés dans la section 1.1.

³⁷ Thérèse Laferrière s'inquiète de constater que les enseignants dans les écoles primaires et secondaires sont pour la plupart revenus à leurs manières de faire pré-pandémie, qui tiraient bien peu profit des outils numériques, et cela même si de nouveaux équipements ont été installés dans les classes pendant la pandémie.

³⁸ Jocelyn Maclure, « L'intelligence artificielle : perspectives réalistes et éthiques » (Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 15 avril 2021), 8.

³⁹ Loubna Ghaoui et al., « Former des citoyens et des professionnels en 2030 : le rôle des bibliothèques universitaires » (Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 1 avril 2021), 6.

⁴⁰ Pigeon, « L'état de l'environnement : enjeux et situations futures », 3.

2.2 La mobilité physique et virtuelle

La population étudiante bénéficiera d'une mobilité physique et virtuelle considérable : elle pourra aisément choisir d'étudier ailleurs, avec ou sans déplacement. Par suite, toutes les universités, nationales et internationales, proposeront des formations intéressantes et diversifiées, redoublant d'inventivité pour attirer les inscriptions. Elles développeront en particulier des formations complètes en ligne, diplômes reconnus à la clé. L'Université Laval ne sera plus seule sur le marché.

À cet égard, bien que le plus récent rapport du scientifique en chef du Québec sur l'avenir des universités encourage à la coopération nationale pour affronter la compétition internationale⁴¹, il serait surprenant, dans un horizon de sept à dix ans, de voir la compétition entre les universités diminuer.

L'importance des lieux physiques agréables et significatifs

Une étudiante ou un étudiant de l'Université Laval aura peut-être vu sa mobilité transformée et accrue grâce à l'implantation, dans la ville de Québec et sur le campus, d'un système de transport moderne, mettant à contribution les vélos, les voitures électriques en partage et (possiblement) le tramway. Elle ou il pourrait de ce fait se loger plus loin et peut-être à meilleur coût ; la fréquentation des différents campus de l'Université Laval (Ste-Foy, La Fabrique, le Petit Séminaire) et des différents lieux de culture et de commerce qu'offre la ville deviendrait également plus aisée.

La communauté étudiante sera cependant attentive à la qualité des lieux fréquentés, incluant tout spécialement leur caractère écologique et avant-gardiste. On croit que l'aménagement du campus, des salles de classe et de séminaires, des espaces de travail et de socialisation prendra pour elle une grande importance. Les bibliothèques, qui peuvent en plus être des espaces neutres ou transdisciplinaires offrant des aides au développement de compétences informationnelles, bureautiques et rédactionnelles, pourront jouer un rôle considérable. La richesse de l'expérience étudiante *in situ* pourrait être la raison de se déplacer pour venir sur un campus et, préalablement, pour s'inscrire dans un programme. Dans ce contexte, l'accessibilité à des installations de pointe (infrastructures d'application, tous domaines confondus) pourra être un élément significatif incitant à la fréquentation de l'université. Ce sera là une caractéristique distinctive des autres offres de formation, montrant la valeur ajoutée de l'université dans un contexte de compétition très forte et de remise en question de la pertinence des institutions.

⁴¹ Rémi Quirion, « L'université québécoise du futur. Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations. Document regroupant le *Rapport des journées de délibération* et le *Document de réflexion et de consultation* » (Québec, 2021), 17, <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/rapport-reflexion-consultation/Rapport-universite-quebecoise-futur.pdf?1613746721> .

Chapitre 3 : La personne étudiante

Dans sept à dix ans, la population étudiante sera composée de personnes ayant connu des parcours de vie très variés. Les connaissances et les habiletés acquises, de même que les valeurs qui les animeront, seront tout autant diversifiées. Les besoins éducatifs, les facteurs de motivation et les attentes à l'égard de la formation universitaire et de l'institution elle-même iront conséquemment dans plusieurs directions.

3.1 La diversité des identités individuelles

On peut s'attendre à ce que se retrouvent, au sein de la population étudiante dans les prochaines années, des jeunes arrivant du cégep et d'autres qui ont pris une pause pour travailler ou pour voyager ; des adultes expérimentés en voie de requalification, entre autres à cause des changements occasionnés par la transformation numérique et par l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le marché du travail ; de nombreuses personnes en formation continue, combinant études, travail et vie familiale ; des étudiantes et des étudiants universitaires de première génération, certains provenant des premiers peuples⁴² ; des personnes s'identifiant fortement ou au contraire très faiblement à diverses religions ou spiritualités⁴³ ; des personnes cis ou trans, dont le rapport à l'identité de genre est facile ou conflictuel ; des personnes fortes et autonomes à côté d'autres fragilisées par leurs expériences préalables⁴⁴ ; des personnes venant d'un autre pays, d'une autre culture, dont plusieurs possèdent déjà une qualification dans leur pays d'origine ; des personnes présentant quelques déficiences dans leur formation ou quelque fragilité psychologique, comme évoqué précédemment. La diversification de la population étudiante est une tendance lourde qui s'observe depuis plusieurs années, comme le notait Rémi Quirion dans son dossier *L'université du futur*⁴⁵. Cela ira vraisemblablement en s'accroissant.

La recherche d'appartenance et d'un accueil adéquat

Chaque étudiante et chaque étudiant se conçoit comme distinct, unique et doté de droits spécifiques. Il veut de ce fait être accueilli et représenté dans son milieu de vie, l'université. En particulier, le mouvement actuel d'affirmation des différences ou des « identités exclusives » et en faveur de leur prise en compte par les institutions va probablement se poursuivre et

⁴² De plus en plus présentes si les programmes mis en place à l'Université Laval pour cette population atteignent leur cible. Michèle Audette et Michel De Waele, « Présentation du plan d'action *L'Université Laval en action AVEC les Premiers Peuples* » (Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 11 février 2021).

⁴³ Jean-Philippe Perreault, « Le rôle de la spiritualité chez les étudiantes et les étudiants dans un horizon de 7 à 10 ans » (Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 11 février 2021), 10-11.

⁴⁴ Liées entre autres à la pandémie du coronavirus, à la crise environnementale, aux migrations climatiques, économiques ou politiques et aux guerres (voir la première section du présent avis).

⁴⁵ Quirion, « L'université québécoise du futur. Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations. Document regroupant le *Rapport des journées de délibération* et le *Document de réflexion et de consultation* », 16, 76, 97.

s'intensifier⁴⁶. On recherchera par suite un milieu d'appartenance mixte et diversifié, donnant accès à des lieux physiques de reconnaissance, de même qu'à des lieux communs de rencontres et d'échanges, y compris avec des acteurs extra universitaires.

L'existence de lieux physiques de sécurisation culturelle pour des autochtones ou pour des personnes immigrantes pourrait tout particulièrement être déterminante dans leur choix d'entreprendre des études à l'Université Laval⁴⁷. On pourrait plus généralement voir l'université comme un « lieu de traduction » pour les personnes venant d'ailleurs, la nouvelle arrivante ou le nouvel arrivant y trouvant un milieu d'accueil de sa culture et d'intégration à sa nouvelle ville. Cela serait particulièrement utile à Québec où les quartiers ethniques sont absents⁴⁸.

À cet égard, on doit noter que les demandes d'admission de personnes venant de l'étranger sont en hausse constante depuis quelques années dans plusieurs programmes. Or, ces demandes s'accompagnent souvent de considérations psychosociales relatives à l'immigration. À titre d'exemple, une personne venant de l'étranger qui fait une demande d'admission peut vouloir être accompagnée de ses enfants pour la durée de ses études. Elle recherchera du fait même une université offrant des ressources pour trouver les permis d'immigration ou de séjour nécessaires, des sources de revenus, du logement, des écoles, etc. Cela ira sans doute croissant.

Le partage des valeurs et le souci de cohérence

Tout comme pour la prise en compte de son identité, l'étudiante et l'étudiant de demain recherchera à l'université un milieu de vie mettant de l'avant des valeurs compatibles avec les siennes. Une préoccupation institutionnelle pour l'environnement (section 1.1) ou un souci pour la justice sociale (section 1.3) pourraient être des aspects déterminants dans son choix d'institution. On accordera également une attention particulière à la cohérence entre les valeurs et les actions posées par l'institution. Une université qui, par ses initiatives, ses engagements sociaux, ses partenariats de recherche et d'affaire, ses orientations et ses placements financiers, etc., agit de manière concrète et cohérente avec des valeurs environnementales et communautaires pourrait, selon les témoignages reçus, être beaucoup plus attrayante.

On portera probablement aussi une grande attention aux ressources mises en place pour neutraliser les inégalités de condition, les inégalités engendrées par le système d'éducation et exacerbées entre autres par la pandémie du coronavirus, ou encore par l'arrivée de l'intelligence artificielle dans les milieux professionnels ou plus généralement par la transformation numérique des produits et des services⁴⁹. Il en ira de même en ce qui a trait à l'offre de ressources financières, psychologiques, pédagogiques et para-pédagogiques disponibles, de même qu'au soutien offert aux projets étudiants touchant ces sujets et à leur reconnaissance institutionnelle. La Bibliothèque

⁴⁶ Caroline Fourest, *Génération offensée : de la police de la culture à la police de la pensée* (Paris: Grasset, 2020), 64-73.

⁴⁷ Audette et De Waele, « Présentation du plan d'action *L'Université Laval en action AVEC les Premiers Peuples* », 8.

⁴⁸ Morin, « La condition étudiante actuelle et la justice », 12.

⁴⁹ Maclure, « L'intelligence artificielle : perspectives réalistes et éthiques », 6.

et le Service d'aide aux étudiants pourraient jouer un rôle de premier plan dans la mise en place de ces mesures, facilitant entre autres leur accessibilité.

3.2 Les attentes en ce qui a trait à la formation universitaire

Une étudiante ou un étudiant susceptible de s'inscrire à l'Université Laval dans sept à dix ans sera à la recherche d'une formation pertinente, avant-gardiste et qui fera preuve de souplesse – que ce soit pour une formation initiale, un perfectionnement ou une requalification. La population étudiante voudra évidemment la meilleure formation possible sur le plan disciplinaire ou professionnel, mais elle considérera aussi la qualité de l'expérience d'apprentissage proposée. Elle valorisera la flexibilité de l'offre, la fluidité des contenus, la possibilité de participer à sa formation⁵⁰, de même que les occasions d'interactions avec de vraies personnes. L'université idéale pourrait être celle qui se présente comme un « laboratoire vivant⁵¹ », c'est-à-dire comme un milieu d'expérimentation et de réalisation de projets prenant appui sur la recherche ou concrétisant des idées innovantes présentes dans l'enseignement supérieur.

Une bonne partie de la population étudiante désirera en particulier bénéficier d'une offre de formation *citoyenne*, c'est-à-dire une formation qui prépare à agir dans le monde, tant localement qu'à l'échelle mondiale. Cette formation, pour ce faire, appréhende le monde dans son ensemble et dans tous ses aspects – humains, sociaux, physiques et technologiques. Elle pense en outre en termes globaux et communautaires plutôt qu'en termes uniquement financiers ou individuels. La communauté étudiante voudra être préparée rapidement pour agir dans son monde complexe et diversifié.

La population étudiante voudra aussi comprendre les enjeux du numérique, de l'intelligence artificielle et de la réalité virtuelle, qui auront sûrement pris de l'ampleur, et apprendre à travailler efficacement dans cet univers et avec ces outils.

Les formations capables de répondre à tous ces enjeux posent des défis presque imprévisibles pour nous, en 2021, alors que 85% des emplois de 2030 ne sont pas encore créés⁵².

Le type de formation

Comme évoqué quelques lignes plus haut, les étudiantes et étudiants seront vraisemblablement à la recherche d'une formation disciplinaire ou professionnelle forte, en mesure de donner un ancrage à des échanges féconds avec des expertes et des experts d'autres domaines, nécessaires pour intervenir utilement dans le monde.

⁵⁰ Voir la section 2.1.

⁵¹ Intervention de la directrice par intérim de la Direction des Services aux étudiants, Geneviève Champoux dans Doyon, « Vivre dans l'Anthropocène : regard anthropologique sur l'expérience de la crise », 10.

⁵² Ghaouti et al., « Former des citoyens et des professionnels en 2030 : le rôle des bibliothèques universitaires », 8.

On voudra peut-être aussi dans plusieurs cas une formation multi, inter, voire transdisciplinaire, qui permettra de se constituer un profil universitaire particulier correspondant aux conceptions individuelles de ce que peut être une action compétente dans le monde.

Or, une formation de cette sorte commande une flexibilité dans les modes d'enseignement, permise entre autres par la technologie ou par les approches dites de pédagogie inclusive⁵³. Elle demande d'autre part une grande souplesse du côté du corps professoral et de la gestion des programmes. Dans cette perspective, des spécialistes en éducation invitent à penser « le sujet apprenant singulier » dans son propre espace-temps, plutôt que l'étudiante ou l'étudiant typique cordé parmi ses semblables dans un amphithéâtre⁵⁴.

Enfin, rappelons-le, on voudra vraisemblablement bénéficier d'une formation par l'expérience sur le campus, dans la ville et dans le monde, comme le propose par exemple le programme *Accès savoirs* à l'Université Laval⁵⁵. Une telle formation ouvrirait rapidement, voire immédiatement, à une œuvre utile et significative dans la communauté immédiate, puis à l'échelle planétaire.

L'accompagnement à la formation

Une plus-value sera accordée aux contacts humains et sociaux en contexte de formation, que ce soit en personne ou dans un cours ou un programme à distance. On cherchera des enseignantes et enseignants accessibles, sensibles et engagés, capables de donner une perspective et non seulement de l'information, capables d'ajouter un point de vue éthique aux savoirs, capables d'échanger, de discuter, de commenter, de critiquer. Comme le résume la professeure Thérèse Laferrière, la communauté des apprenantes et des apprenants voudra être *accompagnée et guidée* par des personnes expertes et non pas simplement *écouter* des « livreurs de contenu ». À noter que l'accompagnement professoral permettra davantage de souplesse alors que s'estomperont les frontières entre l'éducation formelle (scolaire), l'éducation non formelle (musées, bibliothèques, engagement parascolaire ou communautaire, *YouTube*, etc.) et l'éducation informelle (interactions quotidiennes, famille)⁵⁶.

L'encadrement institutionnel

Autant la population étudiante aura des attentes à l'égard de la formation offerte, autant, nous fait-on remarquer, elle soupèsera la valeur ajoutée d'une formation universitaire dans un cadre institutionnel. D'une part, on l'a dit, elle aura un accès facile et direct à la connaissance; d'autre part, comme souligné à la fin de la section 1.2, il se pourrait qu'une partie des candidates et

⁵³ La pédagogie inclusive est celle qui diversifie les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, varie les stratégies d'évaluation et adapte l'enseignement en tenant compte de tous les profils étudiants, tout en respectant les intentions pédagogiques du cours et sans réduire le niveau d'exigence. Voir <https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/l-approche-pedagogique-inclusive>.

⁵⁴ Paquelin, « Technologie et pédagogie : des mythes aux possibles »; Laferrière, « Trois scénarios quant à la pédagogie universitaire dans un horizon de 7 à 10 ans »; Rogoff, « Barbara Rogoff : Participer pour apprendre ! »

⁵⁵ Voir <https://www.accessavoirs.ulaval.ca/>.

⁵⁶ Laferrière, « Trois scénarios quant à la pédagogie universitaire dans un horizon de 7 à 10 ans », 7.

candidats potentiels éprouvent une certaine méfiance à l'égard des institutions et des connaissances reconnues.

L'université devra donc se présenter comme le lieu d'un apprentissage avéré et plus exaltant que ne le permettent la formation autodidacte ou certaines formations non institutionnelles. À ce sujet, il y aura lieu de combattre la fausse impression d'aller plus vite en autodidaxie : pour une forte majorité de gens, l'encadrement institutionnel, qui comporte des défis prolongés et cohérents pendant un, trois, cinq ou huit ans selon le type de programme, donne lieu à une expérience d'apprentissage beaucoup plus significative.

Chapitre 4 : Une quête de sens et d'identité

L'état du monde et des institutions dans sept à dix ans, tel que nous l'avons évoqué dans les pages précédentes, nous fait imaginer des étudiantes et des étudiants habités par une quête de sens particulièrement aiguë pour tout ce qui les concerne, de même que par le désir de se sentir membres actifs d'une communauté qui les aide à se définir et à se développer. Ces deux idées étaient présentes en filigrane dans les pages précédentes, mais il vaut la peine de s'y arrêter un peu et de faire ressortir quelques éléments susceptibles d'alimenter la réflexion.

4.1 Un questionnement inhérent à l'expérience humaine

Comme nous le notions d'entrée de jeu, il est difficile de savoir précisément ce que seront et voudront les étudiantes et les étudiants dans le futur, mais on peut être certain que ce seront avant tout des êtres humains mus par les mêmes aspirations fondamentales. Le professeur Jean-Philippe Perreault (Faculté de théologie et de sciences religieuses) faisait remarquer que l'être humain est habité de manière inhérente par une quête de sens⁵⁷. La conscience d'être là, dans ce monde, de façon absolument contingente, en face de l'autre, dans une communauté qui nous façonne, suscite chez toutes et tous, à un moment ou l'autre de son existence, un questionnement plus ou moins intense sur la signification de tout cela – des origines jusqu'aux fins ultimes. Chez plusieurs, ce type de questionnement se manifeste tout particulièrement au tournant de la vingtaine, à une période où se trouve une partie importante de la population étudiante, mais il est toujours là quelque part chez toutes et tous, prêt à se manifester. Madame Louise Careau, directrice du Centre d'aide aux étudiants, mentionnait en passant que cette phase dans la vie est parfois accompagnée d'une certaine dose d'anxiété ou d'inquiétude.

Quoi qu'il en soit, une telle recherche de sens semble être au fondement du désir d'étudier à l'université. D'ailleurs, fait encore remarquer le professeur Perreault, l'université elle-même peut être pensée comme une communauté constituée autour d'une quête commune d'intelligence. Elle vise la compréhension par chacun et chacune de sa propre expérience du monde dans tous ses aspects (social, géographique, physique, etc.); du monde pour lui-même; du monde pour le transformer. Ce qui est vrai en général le sera d'autant plus dans le monde complexe, fragilisé et inégalitaire qui se profile à l'horizon. Les étudiantes et les étudiants voudront des programmes, des cours, des séminaires, des stages et des activités para-académiques qui leur fourniront des repères dans un monde qui leur en offrira de moins en moins, mais qui en exigera sans doute plus que jamais⁵⁸. Cela explique plusieurs revendications évoquées dans les pages précédentes.

Une quête du même ordre pourrait d'ailleurs renouveler l'intérêt à fréquenter l'espace physique de l'université. Ce sera pour y trouver des lieux de rencontre, de partage, de dialogue et d'inclusion. Comme le notait la professeure Annie Fontaine (École de travail social et de criminologie), pour se définir et pour trouver sa place dans la société, une personne a besoin de

⁵⁷ Perreault, « Le rôle de la spiritualité chez les étudiantes et les étudiants dans un horizon de 7 à 10 ans », 10-11.

⁵⁸ Perreault, 10-11; Doyon, « Vivre dans l'Anthropocène : regard anthropologique sur l'expérience de la crise », 8.

contacts humains et de relations qui la sollicitent, la confrontent, et par ricochet la sécurisent⁵⁹. Ce besoin de lieux physiques, sociaux et intellectuels pour se connaître et se définir pourrait se faire sentir de manière pressante dans les années qui suivent la pandémie et plus généralement dans le contexte social et politique qui sera le nôtre dans les prochaines années.

On s'attendra donc à ce que les activités de recrutement et d'accueil fassent mention de ce besoin fondamental et qu'il teinte le cheminement universitaire en son entier. À son terme, on voudra qu'un diplôme universitaire représente explicitement l'accomplissement d'une recherche rendant son récipiendaire capable d'interventions significatives dans le monde et dans sa communauté, et d'une recherche qui aura contribué au passage à son épanouissement personnel, pour ne pas dire à son bonheur.

4.2 Un facteur d'intégration

La quête de sens inhérente à la condition humaine se trouve par ailleurs à la racine, chez plusieurs membres de la communauté universitaire, d'une vie spirituelle d'un type ou d'un autre. Comme le notait encore le professeur Perreault, le grand mouvement de désenchantement du monde qu'a connu l'Occident dans les dernières décennies, qui suggérait que les structures sociales pouvaient se soustraire aux grandes religions, n'a pas pour autant éteint toute aspiration de transcendance chez l'être humain. Une telle aspiration existait bien avant l'institution des religions et s'observe dans notre monde laïque à travers diverses pratiques psycho-spirituelles, individuelles ou collectives, se référant aux notions universelles de dignité humaine, d'amour, de tolérance, de compassion, ou fondées dans des pratiques orientales dissociées de la religion qui en était la source et le fondement. On trouve aussi dans la communauté universitaire des gens adhérant encore, et parfois très vivement, à l'une ou l'autre des grandes religions monothéistes.

De telles identités spirituelles et religieuses contribuent de manière importante, chez certaines et chez certains, à donner du sens à leur vie et à leurs actions – incluant le choix de faire des études universitaires et de les poursuivre jusqu'au bout. Ce sera sans doute le cas en particulier de celles et ceux, toujours plus nombreux, provenant des communautés autochtones ou de l'immigration, issus parfois de cultures où la religion joue un rôle considérable. Comme évoqué dans les pages précédentes, ces personnes voudront pouvoir disposer de lieux ouverts et respectueux de leur héritage spirituel ou de leurs croyances, où il sera possible d'alimenter leur questionnement. La mise à disposition de tels lieux et l'accès à des cours et à des programmes où l'on peut réfléchir à ces questions fondamentales pourraient être un facteur d'intégration important. Pour le professeur Perreault, la question n'est pas de savoir si l'étudiante et l'étudiant de l'avenir sera ou non religieux, mais de s'assurer qu'il trouvera à l'université le lieu par excellence pour réfléchir à ces enjeux, comme à tous les autres.

⁵⁹ Fontaine, « Enjeux en devenir du devenir adulte : quels défis attendent l'université en relation avec les générations de jeunes à venir ? »

Conclusion

Cet avis présente une étude prospective des enjeux de la condition étudiante universitaire comme nous l’imaginons dans sept à dix ans. Le texte est organisé autour des grands axes d’influence que seront la société, l’institution universitaire, le profil individuel de l’étudiante ou de l’étudiant et sa quête de sens et d’appartenance à une communauté qui le fait grandir.

On pense que le portrait, les besoins et les attentes de la population étudiante seront marqués, du point de vue sociétal, par la précarité et par les inégalités. La situation environnementale et sanitaire pourra avoir fragilisé les étudiantes et les étudiants, leur demandant beaucoup d’adaptation tout en leur allouant moins de soutien. En outre, les inégalités dans la population étudiante auront peut-être été exacerbées, notamment sur le plan scolaire; les étudiantes et les étudiants revendiqueront plus de ressources pour pallier les iniquités affectant leurs chances d’accès aux études supérieures et de réussite.

D’un point de vue institutionnel, la population étudiante sera plongée dans un environnement numérique et compétitif. La flexibilité à laquelle donneront accès les technologies numériques seront appréciées, alors que les formations devront se diversifier pour répondre à un marché du travail complètement transformé. On recherchera également une formation citoyenne ouverte sur le monde et dans des lieux écoresponsables.

Sur le plan individuel, chaque étudiante et chaque étudiant manifestera, à sa façon, un désir d’inclusion et un besoin d’action et d’expérience concrètes dans sa communauté immédiate ou, plus globalement, sa société. Elle ou il sera aussi à la recherche de cohérence dans son cursus et d’appartenance à son milieu universitaire. Elle ou il voudra enfin pouvoir participer à sa formation et à son parcours, qui sera souhaité unique, à son image.

Par-dessus tout, on sera motivé par une recherche d’épanouissement et d’engagement dans sa communauté, sa collectivité, ses études, ses recherches. On valorisera les milieux ouverts, abordant les questions de sens et offrant des possibilités de se découvrir une identité singulière et une direction, tout en s’identifiant à une cause commune.

La question est maintenant de savoir si l’institution saura prendre acte de ces différents enjeux, s’ils s’avèrent, et si elle pourra y répondre adéquatement.

Pour la Commission des affaires étudiantes,



Victor Thibaudeau



Marie Laplante-Anfossi

Annexe 1

Membres de la Commission des affaires étudiantes – Janvier à décembre 2021

Président

Victor Thibaudeau

Professeur agrégé, Faculté de philosophie.

Membres étudiants

Vihanou Oronce Adanvoessi

Maîtrise en administration des affaires, Faculté des sciences de l'administration (AELIÉS).

Rachid Ben Larbi

Baccalauréat en droit, Faculté de droit (CADEUL).

Anne-Sophie Brochu

Baccalauréat en agronomie, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (CADEUL).

Gabriel Charland

Baccalauréat en génie électrique, Faculté des sciences et génie (CADEUL).

Antoine Corneau

Baccalauréat en génie électrique, Faculté des sciences et génie (CADEUL).

Henri Desjardins

Certificat en science politique, Faculté des sciences sociales (CADEUL).

Yunie Gainza Desdin

Doctorat en musique, Faculté de musique (AELIÉS).

Béatrice Guilmette

Baccalauréat en relations industrielles, Faculté des sciences sociales (CADEUL).

Sarah Manzano

Baccalauréat en communication, Faculté des lettres et sciences humaines (CADEUL).

Marika Robert

Certificat en management, Faculté des sciences de l'administration (CADEUL).

William Sylvain

Baccalauréat en génie agroenvironnemental, Faculté des sciences et génie (CADEUL).

Safietou Niang Tall

Maîtrise en droit, Faculté de droit (AELIÉS).

Membres enseignants

Thierry Belleguic

Professeur titulaire, Faculté des sciences humaines, département de littérature, théâtre et cinéma.

Jonathan Gaudreault

Professeur titulaire, Faculté des sciences et de génies, département d'informatique et de génie logiciel.

Valérie-Anne Mahéo-Le Luel

Professeure adjointe, Faculté des sciences sociales, département de science politique.

Laura Monetta

Professeure titulaire, Faculté de médecine, département de réadaptation.

Jean-Christophe Vuillemard

Professeur titulaire, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, département des sciences des aliments.

Alice Vanlint

Professeure adjointe, Faculté des sciences de l'éducation, département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage.

Valérie Roberge

Chargée de cours, Faculté de philosophie.

Membres d'office

Sophie D'Amours

Rectrice.

Robert Beauregard

Vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes.

Geneviève Champoux

Directrice du Bureau de la vie étudiante et directrice par intérim, Direction des services aux étudiants.

Michel De Waele

Adjoint au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes.

Jeanne-Astrid Lépine

Secrétaire remplaçante de la Commission de janvier à mai 2021.

Marie Laplante-Anfossi

Secrétaire remplaçante de la Commission depuis juin 2021 et adjointe au président.

Annexe 2

Liste des personnes consultées

Luc Audebrand

Directeur scientifique de la Table de concertation en engagement social, Université Laval.

Michèle Audette

Adjointe au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes, Université Laval. Conseillère principale en matière de réconciliation et d'éducation autochtone.

Normand Baillargeon

Professeur retraité, Faculté des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal.

Geneviève Bédard

Responsable administrative de la démarche partenariale, Université Laval.

Guy Bilodeau

Directeur du soutien à la recherche et à l'apprentissage, Bibliothèque, Université Laval.

Louise Careau

Directrice, Centre d'aide aux étudiants, Université Laval.

Isabelle Denis

Professeure adjointe, école de psychologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.
Psychologue clinicienne. Associée à l'étude « Ma vie et la pandémie au Québec (MAVIPAN) ».

Michel De Waele

Adjoint au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes, Université Laval.

Sabrina Doyon

Professeure titulaire, département d'anthropologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

Myriam Dupont

Spécialiste en ressources documentaires, bureau de gestion de la performance organisationnelle, Bibliothèque, Université Laval.

Vicky Drapeau

Directrice scientifique de la Table de concertation en santé durable, Université Laval.

Annie Fontaine

Professeure agrégée, école de travail social et de criminologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

Daniel Forget

Adjoint au directeur scientifique de la Table de concertation en développement durable, Université Laval.

Émilie Fortin

Spécialiste en ressources documentaires, direction du soutien à la recherche, Bibliothèque, Université Laval.

Nicolas Gagnon

Directeur, Service de soutien à l'enseignement, Université Laval.

Loubna Ghaouti

Directrice, Bibliothèque, Université Laval.

Gabriel Huot

Adjoint au directeur scientifique de la Table de concertation en engagement social, Université Laval.

Thérèse Laferrière

Professeure titulaire, département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval. Chercheure principale au Réseau PÉRISCOPE (Plateforme Échange, Recherche et Intervention sur la SColarité : Persévérance et réussite).

Rémi Lambert

Directeur scientifique de la démarche partenariale, Université Laval.

Lyse Langlois

Professeure titulaire, département des relations industrielles, Faculté des sciences sociales, Université Laval. Directrice de l'Institut d'éthique appliquée. Directrice scientifique de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (OIISIAN).

Pierre Lemay

Adjoint au vice-recteur aux affaires externes, internationale et à la santé, Université Laval.

Jocelyn Maclure

Professeur titulaire, Faculté de philosophie, Université Laval. Président de la Commission de l'éthique en sciences et technologie, Gouvernement du Québec.

Dominique Morin

Professeur titulaire, département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

Nadia Naffi

Professeure adjointe, département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval.

Didier Paquelin

Professeur titulaire, département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval. Titulaire de la Chaire en pédagogie de l'enseignement supérieur.

Emmanuelle Paquette-Raynard

Spécialiste en ressources documentaires, Bibliothèque, Université Laval.

Jean-Philippe Perreault

Directeur du département de théologie et sciences religieuses, professeur agrégé, Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval.

Louis-Étienne Pigeon

Chargé d'enseignement, Faculté de philosophie.

Michel Pigeon

Ancien recteur de l'Université Laval (2002-2007). Étudiant au doctorat, département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

Audrey Pomerleau-Boivin

Coordonnatrice d'opérations en développement durable, Vice-rectorat aux affaires externes, internationales et santé, Université Laval.

André Potvin

Directeur scientifique de la Table de concertation en développement durable, Université Laval.

Ève Pouliot

Professeure agrégée en travail social, département de sciences humaines et sociales, Université du Québec à Chicoutimi. Membre de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience. Associée à l'étude « Ma vie et la pandémie au Québec (MAVIPAN) ». Membre du Centre de recherche sur l'Adaptation des jeunes et des familles à risques (JEFAR). Membre du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF).

Ève Richard

Spécialiste en ressources documentaires, Bibliothèque, Université Laval.

Marie-Christine Saint-Jacques

Professeure titulaire, école de travail social et de criminologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval. Directrice universitaire du Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.

Chantal St-Louis

Directrice adjointe, Bibliothèque, Université Laval.

Maripier Tremblay

Directrice scientifique de la Table de concertation en entrepreneuriat responsable, Université Laval.

Annexe 3

Bibliographie

- American Psychological Association. « *Self-Regulation* », *APA Dictionary of Psychology*.
<https://dictionary.apa.org/self-regulation>.
- Audette, Michèle, et Michel De Waele. « Présentation du plan d'action *L'Université Laval en action AVEC les Premiers Peuples* ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 11 février 2021.
- Baillargeon, Normand. « Justice et éducation ». *Le Devoir*. Consulté le 5 juillet 2021.
<https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/564154/justice-et-education>.
- Banque Mondiale. Communiqué de presse. « D'ici à 2050, le changement climatique risque de contraindre 216 millions de personnes à migrer à l'intérieur de leur pays ». Communiqué de presse, 13 septembre 2021. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/09/13/climate-change-could-force-216-million-people-to-migrate-within-their-own-countries-by-2050>.
- Bissonnette, Steve, et Christian Boyer. « Modèles de l'utilisation des technologies. Le mirage de l'enseignement à distance ». Édité par Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec. *Apprendre et enseigner aujourd'hui. La revue du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec* 8, n° 2 (2019): 10-13.
- Clement, Viviane, Kanta Kumari Rigaud, Alex de Sherbinin, Bryan Jones, Susana Adamo, Jacob Schewe, Nian Sadiq, et Elham Shabahat. « Groundswell Part 2 : Acting on Internal Climate Migration ». Washington, DC: World Bank, 2021.
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36248>.
- Conseil supérieur de l'éducation. *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*. Québec, 2016.
- Cyrulnik, Boris. Je suis inquiet pour les adolescents. Entretien réalisé par Nathalie Collard. *La Presse*, 26 février 2021. <https://www.lapresse.ca/societe/sante/2021-02-26/entrevue-avec-boris-cyrulnik/je-suis-inquiet-pour-les-adolescents.php>.
- Denis, Isabelle. « Jeunes et pandémie ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 25 février 2021.
- Doyon, Sabrina. « Vivre dans l'Anthropocène : regard anthropologique sur l'expérience de la crise ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 18 mars 2021.
- Fontaine, Annie. « Enjeux en devenir du devenir adulte : quels défis attendent l'université en relation avec les générations de jeunes à venir ? » Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 18 mars 2021.
- Fourest, Caroline. *Génération offensée : de la police de la culture à la police de la pensée*. Paris: Grasset, 2020.

- Gagné, Louis. « Québec : hausse des signalements à la DPJ attribuable à la pandémie ». *ICI Radio-Canada*. 22 septembre 2021. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1826211/bilan-annuel-2020-2021-hausse-signalements-dpj-directeurs-protection-jeunesse-capitale-nationale-chaudiere-appalaches>.
- Gagnon, Nicolas. *COVID-19 Pandemic and Possible Futures of Adult Online Learning in Higher Education : Six Trends That Can Shape The Future*, Colombie-Britannique : *Foundations of Adult Learning & Education*, 2021.
- Gagnon, Nicolas. « L'évolution des pratiques pédagogiques et des attentes des étudiants relativement à la flexibilisation de l'offre de formation ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 25 février 2021.
- Garric, Audrey. « Les trois quarts des 16-25 ans dans dix pays, du Nord comme du Sud, jugent le futur « effrayant » ». *Le Monde*, 14 septembre 2021. https://www.lemonde.fr/climat/article/2021/09/14/climat-les-trois-quarts-des-jeunes-jugent-le-futur-effrayant_6094571_1652612.html.
- Gervais, Christine, Isabelle Côté, et Dominique Lalande. « Étude Réactions (Récits d'Enfants et d'Adolescents sur la COVID) : étude sur l'expérience des enfants et adolescents d'âge scolaire de la pandémie de la COVID19 ainsi que ses effets sur eux-mêmes et leurs parents ». Familles en mouvances. Québec: Institut national de la recherche scientifique, 2021 2020. <http://www.partenariat-familles.inrs.ca/?p=25484>.
- Généreux, Mélissa. « Faits saillants et pistes d'action », *Enquête menée par l'Université de Sherbrooke sur la santé psychologique des 12 à 25 ans*, Université de Sherbrooke, 2021. https://www.usherbrooke.ca/gnec/pj/faits_saillants_pistes_action_udes.pdf.
- Ghaouti, Loubna, Chantal St-Louis, Myriam Dupont, et Émilie Fortin. « Former des citoyens et des professionnels en 2030 : le rôle des bibliothèques universitaires ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 1 avril 2021.
- Kamanzi, Pierre Canisius, Christian Maroy, et Marie-Odile Magnan. « L'accès aux études supérieures au Québec : l'incidence du marché scolaire ». *Revue française de pédagogie*, n° 208 (15 septembre 2020): 49-64. <https://doi.org/10.4000/rfp.9481>.
- Laferrière, Thérèse. « Trois scénarios quant à la pédagogie universitaire dans un horizon de 7 à 10 ans ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 28 janvier 2021.
- L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. « Aperçu statistique - réfugiés et migrants ». UNHCR, 2021. <https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html>.
- Larouche, Noémie. *Écoanxiété: l'envers d'un déni*. Montréal: MultiMondes, 2021.
- Lepage, Guillaume. « La pandémie fait bondir l'anxiété et les signes dépressifs chez les jeunes », *Le Devoir*, 29 janvier 2021. <https://www.ledevoir.com/societe/594268/coronavirus-la-pandemie-fait-bondir-l-anxiete-et-les-signes-depressifs-chez-les-jeunes>.

- Little, Callie W., Clark, Jacourie C., Tani, Novell E. et Carol McDonald Connor, « *Improving writing skills through technology-based instruction: A meta- analysis* », *Review of Education* 6, n°2 (2018): 183-201. <https://doi.org/10.1002/rev3.3114>.
- Maclure, Jocelyn. « L'intelligence artificielle : perspectives réalistes et éthiques ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 15 avril 2021.
- Magny, Michel. *L'anthropocène*. Que sais-je ? Paris : Presses Universitaires de France, 2021.
- Masson-Delmotte, Valérie, Panmao Zhai, Anna Pirani, Sarah L. Connors, C. Péan, Sophie Berger, Nada Caud, et al., éd. *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press, 2021.
- Morin, Dominique. « La condition étudiante actuelle et la justice ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 25 février 2021.
- Naffi, Nadia. Entretien privé avec le président de la Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval. « Quelques idées sur la population étudiante dans les 7 à 10 prochaines années ». Entretien privé avec le président de la Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval, 18 mars 2021.
- Paquelin, Didier. « Technologie et pédagogie : des mythes aux possibles ». Présenté à Réunion complémentaire, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 8 avril 2021.
- Perreault, Jean-Philippe. « Le rôle de la spiritualité chez les étudiantes et les étudiants dans un horizon de 7 à 10 ans ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 11 février 2021.
- Pigeon, Louis-Étienne. « L'état de l'environnement : enjeux et situations futures ». Présenté à Réunion complémentaire, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 25 mars 2021.
- Pouliot, Ève. « Résilience et croissance post-traumatique ». Présenté à Réunion régulière, Commission des affaires étudiantes, Université Laval, 1 avril 2021.
- Quirion, Rémi. « L'université québécoise du futur. Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations. Document regroupant le *Rapport des journées de délibération* et le *Document de réflexion et de consultation* ». Québec, 2021. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/rapport-reflexion-consultation/Rapport-universite-quebecoise-futur.pdf?1613746721>.
- Rectorat. « Politique sur la planification stratégique institutionnelle ». Université Laval, 15 avril 2020. https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_sur_la_planification_strat%C3%A9gique_institutionnelle.pdf.
- Rogoff, Barbara. « Barbara Rogoff : Participer pour apprendre ! » *PÉRISCOPE*, août 2017, 1-7.

- Saint-Jacques, Marie-Christine. Entretien privé avec le président de la Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval. « Confinement : enfants et parents ». Entretien privé avec le président de la Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval, 18 mars 2021.
- Shah, Sonia. *Pandémie: traquer les épidémies, du choléra aux coronavirus*. Traduit par Michel Durand. Montréal: Écosociété, 2020.
- Shields, Alexandre. « Le naufrage climatique est en vue, prévient le GIEC ». *Le Devoir*, 10 août 2021. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/623712/le-rechauffement-s-accelere-alerte-rouge-pour-l-humanite-selon-le-rapport-du-giec>.
- Stokols, Daniel, Shalini Misra, Miryha Gould Runnerstrom, et J. Aaron Hipp. « Psychology in an age of ecological crisis: From personal angst to collective action ». *American Psychologist* 64, n°3 (2009): 181-93. <https://doi.org/10.1037/a0014717>.
- « Students, sustainability and education. Results from a survey of students in higher education around the world. » Students Organizing for Sustainability International, février 2021. https://sos.earth/wp-content/uploads/2021/02/SOS-International-Sustainability-in-Education-International-Survey-Report_FINAL.pdf.
- Union étudiante du Québec et Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente. « Santé psychologique : enquête éclair », Québec, 2020. <https://unionetudiante.ca/sante-psychologique-enquete-eclair-automne-2020/>.
- Villeneuve, Hugues et Brigitte Dagnea. « Pandémie de COVID-19 et ses impacts pour les étudiants en situation de handicap : l'expérience vécue à l'Université Laval » dans *Aequitas, Revue de développement humain, handicap et changement social* 27, n°1 (2021) : 193-200. <https://doi.org/10.7202/1078378ar>.
- Zimmermann, Barry J. « *Self-Regulated Learning and Academic Achievement : An Overview* », *Educational Psychologist* 25, n°1 (1990) : 3-17. http://dx.doi.org/10.1207/s15326985ep2501_2.